

**POSTE A SUJETIONS PARTICULIERES**  
**Coordonnateur RER Val d'Agout et Fil du Sor**

La mission de coordonnateur RER Val d'Agout et Fil du Sor s'exerce dans le cadre des priorités nationales, sous l'autorité de Madame la Directrice Académique des services de l'éducation nationale. Ce poste est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de LAVAUZ avec de nombreux déplacements à prévoir dans les écoles et en circonscription. L'affectation est à titre définitif avec un rattachement administratif à 50% à l'école St Paul Cap de Joux et 50% à l'école de Palleville.

**Compétences et qualités recherchées**

- Très bonne maîtrise des outils informatiques courants (traitement de texte, tableur, cahier de comptes numérique...), applications métier, compétences administratives
- Organisation dans le travail
- Capacités relationnelles et aptitude à travailler en équipe
- Compétences d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité

**Missions :**

**Coordonnateur des RER Val d'Agout et Fil du Sor**

Concevoir et piloter

- Concevoir le projet de réseau avec les directeurs des écoles en cohérence avec les priorités nationales et le projet académique : synthétiser les bilans réalisés dans chaque école, déterminer les axes pédagogiques, déterminer les objectifs
- Proposer ce cadre aux enseignants pour qu'ils puissent élaborer, par cycle, les actions qu'ils souhaitent mettre en place.
- Rédiger le document final
- Planifier les actions sur la durée de l'année scolaire
- Organiser les sorties et les rencontres inter-classes : prévoir l'encadrement, les conditions de sécurité en lien avec le conseiller pédagogique EPS de la circonscription
- Réguler : en s'impliquant, en étant présent, en animant, en encadrant des groupes d'élèves, en dialoguant régulièrement avec les collègues pour faire le point, pour faire émerger des besoins auxquels on peut répondre en recentrant éventuellement sur les objectifs visés
- Rédiger le bilan des actions élaboré en conseil de maîtres

Gérer

- Gérer le Budget : établir le budget prévisionnel, prendre en compte les charges incontournables, prévoir les besoins inhérents à l'élaboration des actions, recenser les besoins en investissement, les proposer en conseil de maîtres, faire des choix, suivre les dépenses, vérifier chaque facture, contrôler le débit des lignes budgétaires, établir des contacts réguliers avec les partenaires
- Gérer le matériel : dresser un inventaire, transporter le matériel léger et savoir en permanence où il se trouve, veiller à la maintenance des investissements
- Gérer les intervenants : rechercher la personne au profil le plus approprié, vérifier ou établir les agréments (formulaire institutionnel), élaborer et communiquer un calendrier des interventions, veiller à la mise en place des conditions matérielles (logistique), assister aux séances dans la mesure du possible, effectuer régulièrement un bilan de parcours avec les intervenants

Animer

- Les conseils de maîtres de réseau : ils nécessitent une préparation rigoureuse : fixer des objectifs, établir un ordre du jour, apporter son aide dans les groupes de travail
- Le conseil de réseau : il s'agit de présenter à l'ensemble des partenaires du réseau le bilan pédagogique et financier de l'année scolaire écoulée, les perspectives de l'année scolaire suivante
- Dans les classes : le coordonnateur de réseau est une personne ressource : lors des rencontres, en arts visuels, en musique, en informatique

**C'est avant tout un enseignant qui doit rester proche des élèves et du travail quotidien des collègues.**

Communiquer

Le coordonnateur assure le suivi des actions du projet de réseau pour rendre compte à l'IEN en charge de la circonscription, pour communiquer aux différents partenaires en conseil de réseau.

#### Administrer

- Rédiger les comptes rendus pour notifier les décisions et engagements pris, formaliser par écrit toutes les actions du projet de réseau. Distribuer ces comptes rendus dans les plus brefs délais.
- Rédiger divers courriers : réservations, agréments, convocations conseil de réseau, invitations fête de réseau...
- Réserver les autobus

#### Se Former

- Participer aux stages proposés aux coordonnateurs en DSDEN
- Participer aux animations pédagogiques de circonscription : participer à la liaison école/collège, représenter les écoles du réseau auprès des communes, de la communauté d'agglomération et autres instances à la demande de l'inspecteur.

#### **Procédure à suivre pour candidater**

Les personnes intéressées adresseront leur candidature accompagnée d'un CV et de leur dernier rapport d'inspection ou compte-rendu du rendez-vous de carrière au plus tard 24 avril 2023 à l'Inspecteur de sa circonscription et au service du personnel à l'adresse suivante :

[ia81-mouvement@ac-toulouse.fr](mailto:ia81-mouvement@ac-toulouse.fr)

Les entretiens se tiendront le 10 mai 2023.

#### **Contact**

Pour tout renseignement complémentaire concernant la fiche de poste, vous pouvez prendre l'attache de Mme TONEATTI Karine, IEN en charge de la mission départementale  
M. POUDEVIGNE, actuellement en poste, pourra également échanger sur ses missions.